



PREFET DU JURA

Liste des informations à préparer avant la saisie de la demande d'autorisation d'exploiter dans la téléprocédure LOGICS

DDT JURA

- Pour les sociétés : informations sur les associés (identités, capacité professionnelle, conjoint, enfants, ...)

- Informations sur les biens demandés : références cadastrales, information sur le(s) propriétaires et le(s) exploitant(s) antérieurs(s) ; nature des cultures reprises (prairies, SCOP, vigne, maraîchage, ...).

Vous pouvez utiliser le dernier relevé MSA du cédant le cas échéant.

- Informations des données les plus récentes (dernière télédéclaration PAC le cas échéant) sur votre exploitation actuelle (ou vos exploitations au cas où vous êtes associé(s) dans plusieurs exploitations).

⇒ surface des différentes natures de cultures :

- . prairies,
- . SCOP,
- . Viticulture (livraison de raisins)
- . Viticulture (production de vin)
- . Cultures maraîchères
- . Cultures maraîchères sous serre
- . autres natures de cultures

⇒ effectifs des différentes productions animales.

- Informations sur les critères environnementaux de votre exploitation :

% de la surface de votre exploitation avant reprise	<20 %	> 20 % mais < 50 %	> 50 % mais <70 %	> 70 %
en zone vulnérable				
en zone de captage (SDAGE)				
en zone Natura 2000				
certifiée en agriculture biologique				